

Rapport d'avancement



FICHE PROJET

Nom du projet	Fonctionnement dispositif SAS
Nom du référent du projet	Henri MORET
Profession du référent du projet	Médecin généraliste
Noms et professions des personnes membres du projet	• BLU Sylvie – Cadre de santé au service des urgences de l'hôpital de La Rochelle • CHARLES Laëtitia – Coordinatrice de la CPTS La Rochelle • MORET Henri – Médecin généraliste et président d'Amerli 17 • PERROTIN Sophie – Service des urgences de l'hôpital de La Rochelle • TARGE-GOTTY Marc – Coordinateur de la CPTS Aunis Sud • ZAMBONI Elodie – Coordinatrice de la CPTS La Rochelle
Noms des partenaires	• CPTS Aunis Nord • CPTS Aunis Sud • CPTS Ile de Ré • Hôpital de La Rochelle • Centre 15 • Amerli 17 • Les médecins généralistes volontaires des CPTS La Rochelle, Aunis Nord, Aunis Sud et Ile de Ré

Tableau n°1 : Fiche projet – Source : CPTS La Rochelle

Table des matières

I. Résumé du projet et de son avancement	3
A. Bilan 2023-2024	3
B. Objectifs 2023-2024	3
II. Etat d'avancement du projet	4
A. Nombre de créneaux disponibles pour le SAS	4
B. Mise à jour des créneaux disponibles pour le SAS.....	14
C. Déploiement du SAS	17
D. Nouvelle expérience sur le mode de fonctionnement	26
III. Coûts prévus versus coûts réalisés	27
A. Coûts prévus	27
B. Coûts réalisés	27
IV. Conclusion.....	28

I. Résumé du projet et de son avancement

A. Bilan 2023-2024

Lors de la première année d'action de la CPTS La Rochelle, un groupe de travail a été constitué et a permis de définir un schéma organisationnel des soins non programmés (SNP) en médecine générale. Une fois ce schéma validé, les médecins généralistes du territoire ont été sollicités pour participer à l'expérimentation de l'organisation de la gestion des SNP en médecine générale en mettant des créneaux à disposition du centre 15. C'est ainsi que l'expérimentation a débuté le 5 décembre 2022 et les premiers résultats ont été encourageants :

- 156 créneaux disponibles en décembre 2022 sur La Rochelle
- 205 créneaux disponibles en janvier 2023 sur La Rochelle
- 154 créneaux disponibles en février 2023 sur La Rochelle
- 176 créneaux disponibles en mars 2023 sur La Rochelle
- 156 créneaux disponibles en avril 2023 sur La Rochelle

Un premier retour d'expérience a été réalisé en avril 2023 et a fait ressortir les données suivantes :

- Au cours du premier trimestre 2023, 72,7% des médecins volontaires répondants au sondage avaient été contacté pour des consultations de SNP.
- 77,8% des médecins répondants avaient ressenti une bonne qualité d'échange téléphonique avec l'Opérateur de Soins Non Programmés (OSNP).
- 33,3% des répondants avaient eu des annulations ou des patients qui ne s'étaient pas présentés au rendez-vous fixé par l'OSNP.
- 20% des répondants qui étaient inscrits sur la plateforme nationale avaient rencontré des difficultés pour se connecter.

B. Objectifs 2023-2024

Dans la continuité du travail réalisé lors de la première année d'action de la CPTS La Rochelle et avec le déploiement du Service d'Accès aux Soins (SAS), l'objectif fixé pour la deuxième année était d'avoir une moyenne de 120 créneaux mensuels mis à disposition par les médecins généralistes rochelais pour le SAS.

II. Etat d'avancement du projet

A. Nombre de créneaux disponibles pour le SAS

Dans la continuité de ce qui avait été mis en place lors de la première année d'action de la CPTS La Rochelle, les OSNP ont continué à faire remonter les créneaux mis à disposition par les médecins généralistes et les tableaux ci-dessous montrent que le nombre de créneaux mis à disposition pour le SAS par les médecins rochelais étaient :

- 151 en mai 2023
- 182 en juin 2023
- 161 en juillet 2023
- 136 en août 2023
- 136 en septembre 2023
- 154 en octobre 2023
- 131 en novembre 2023
- 134 en décembre 2023
- 146 en janvier 2024

A partir du mois de février 2024 et à la suite de la réunion du 13 février entre les CPTS Aunis Nord, La Rochelle, Aunis Sud et le SAMU, le nombre de créneaux mis à disposition par les médecins généralistes n'a plus été calculé par les OSNP car ce n'est pas une information qui reflète la réalité du terrain.

mai-23

		La Rochelle		Nord Aunis		Ile de Ré		
	Dossier OSNP	Créneaux dispo	RDV	Créneaux dispo	RDV	Créneaux dispo	RDV	Plateforme SAS
lundi 1								
mardi 2	18	10		4		14	5	
mercredi 3	19	5	1	5		12	1	1
jeudi 4	29	7	1	6	1	7		1
vendredi 5	23	7		4	1	9		1
samedi 6								
	89	29	2	19	2	42	6	3
lundi 8								
mardi 9	7	10	2	4		11		2
mercredi 10	15	5	1	5		5		1
jeudi 11	12	8		5		9	1	1
vendredi 12	13	8		7		9		2
samedi 13								
	47	31	3	21	0	34	1	6
lundi 15	19	10		7	2	9		2
mardi 16	17	10		5	1	12	1	5
mercredi 17	15	6		7		5		
jeudi 18								
vendredi 19	16	7	1	7	3	9	1	3
samedi 20								
	67	33	1	26	6	35	2	10
lundi 22	21	9		7	1	9	2	1
mardi 23	27	10	1	5	1	14		2
mercredi 24	14	5		5		5	2	1
jeudi 25	23	9		6		9	1	
vendredi 26	13	8	1	9	1	9	1	
samedi 27								
	98	41	2	32	3	46	6	4
lundi 29								
mardi 30	31	11	2	7	1	14	1	
mercredi 31	25	6		7		5	1	1
	56	17	2	14	1	19	2	1
	357	151	10	112	12	176	17	24

juin-23

		La Rochelle		Nord Aunis		Ile de Ré			
	Dossier OSNP	Créneau x dispo	RDV	Créneaux dispo	RDV	Créneaux dispo	RDV	RDV MT	RDV confrere du cabinet
jeudi 1	22	9	1	5	2	9	0	2	
vendredi 2	26	8		7	3	9		6	
	48	17	1	12	5	18	0	8	0

lundi 5	40	10	1	9	2	10	1	13	
mardi 6	14	8	1	4	1	3	2	5	
mercredi 7	28	6	3	7		5	2	8	
jeudi 8	36	8	5	5	1	7	3	9	
vendredi 9	21	8	4	7	2	9		5	
	139	40	14	32	6	34	8	40	0

lundi 12	21	10	1	5	1	8		5	1
mardi 13*	3	9	1	5		13			
mercredi 14	34	6	2	7	1	5	2	7	1
jeudi 15	24	9		6	2	11		6	1
vendredi 16	20	8	3	8	1	8		6	1
	102	42	7	31	5	45	2	24	4

lundi 19	19	10	1	9		9	1	5	
mardi 20	25	11		6		14	1	5	
mercredi 21	18	6	2	7		5	1	2	1
jeudi 22	19	9	1	6	0	9		6	1
vendredi 23	16	9	1	8	1	8	2	4	
	97	45	5	36	1	45	5	22	2

lundi 26	31	9	1	7		9	1	4	5
mardi 27	15	11	1	6	1	14		1	1
mercredi 28	28	6		7		5		8	1
jeudi 29	21	6		6	2	9	3	5	
vendredi 30	22	6	3	8		9	2	5	
	117	38	5	34	3	46	6	23	7

503	182	32	145	20	188	21	117	13
-----	-----	----	-----	----	-----	----	-----	----

Juillet 23

	Dossier OSNP	La Rochelle		Nord Aunis		Ile de Ré		RDV MT	RDV Confr ere du
		Créneau x dispo	RDV	Créneaux dispo	RDV	Créneau x dispo	RDV		
03-juil	19	8	1	5		9		6	
04-juil	20	9	2	5		14	1	1	
05-juil	23	6		7		5	3	8	1
06-juil	12	9		7		9	2	3	1
07-juil	15	7	1	8		9		1	
08-juil									
	89	39	4	32	0	46	6	19	2
10-juil	21	10		5	1	9	2	5	
11-juil	20	11	1	5		14	2	4	
12-juil	22	6	1	7		5	1	2	1
13-juil	38	9		6	4	9	4	3	4
14-juil									
15-juil									
	101	36	2	23	5	37	9	14	5
17-juil	30	8	2	7		9		3	1
18-juil	26	9	1	7		14	2	2	2
19-juil	37	7		7	1	5	1	4	3
20-juil	35						1		
21-juil	25	8		8		9	1		2
22-juil									
	153	32	3	29	1	37	5	9	8
24-juil	47	10	2	9		9	4	6	
25-juil	38	11	3	6		14	5	1	
26-juil	42	6		5		4	4	5	
27-juil	35	9		5	1	9		3	3
28-juil	39	8	2	8		9	3	1	2
29-juil									
	201	44	7	33	1	45	16	16	5
31-juil	60	10		5		8	1	6	
	604	161	16	122	7	173	37	64	20

AOUT 23

De	Dossier OSNP	La Rochelle		Nord Aunis		Ile de Ré		RDV M1	RDV confrere du cabinet
		CRENEAUX DISPO	RDV	CRENEAUX DISPO	RDV	Créneaux dispo	RDV		
MARDI 1	29					13	3		
mercredi 2	49	8		5	1	4	2		2
jeudi 3	44	8	1	5	3	9	2		
vendredi 4	32	7		8		9	1	2	
samedi 5									
	154	23	1	18	4	35	8	2	2
lundi 7	62	8	4	5	1	8	2	6	1
mardi 8	43	8	3	5	1	10	3	1	
mercredi 9	48	3	1	2	0	5		1	2
jeudi 10	50	4		3	3	6	1	4	1
vendredi 11	60	5		2	1	8	3	3	1
samedi 12								0	
	263	28	8	17	6	37	9	15	5
lundi 14	73	3	1	1		4	3	4	
mardi 15									
mercredi 16	62	5	2	5		5	1	3	
jeudi 17	38	9		6	1	9	3	2	1
vendredi 18	45	7	2	4	3	7	7		3
samedi 19									
	218	24	5	16	4	25	14	9	4
lundi 21	50	6		2		5	1	1	2
mardi 22	58	7		2		10	3	6	
mercredi 23	59	5	3	3		5	3	1	5
jeudi 24	57	6		4		7	2	3	1
vendredi 25	54	8	2	6	2	9	2		2
samedi 26									
	278	32	5	17	2	36	11	11	10
lundi 28	25	9		5	1	9	1	2	
mardi 29	26	9		4	1	14	2	2	1
mercredi 30	35	6	2	4		4	1	3	1
jeudi 31	35	5	1	4	1	5	4	7	
	121	29	3	17	3	32	8	14	2
	1034	136	22	85	19	165	50	51	23

sept-23

		La Rochelle		Nord Aunis		ILE DE RE			
	Dossier OSNP	Créneaux dispo	RDV	Créneaux dispo	RDV	Créneaux R	Rdv Ré	RDV MTT	confrère mtt
vendredi 1	27	6		5				4	
samedi 2									
	27	6	0	5	0	0	0	4	0

lundi 4	32	7		5			2	8	
mardi 5	26	7		5			2	8	
mercredi 6	48	3		4	2	5	1	4	
jeudi 7	21	6		5	2	9	5	1	1
vendredi 8	13	8		9	1	9		1	
samedi 9									
	140	31	0	28	5	23	10	22	1

lundi 11	41	8	1	7		9	2	4	
mardi 12	22	9		5		14	1	3	1
mercredi 13	36	4	1	5	2	5	1	4	2
jeudi 14	27	5	2	4	1	7	2	4	4
vendredi 15	28	7	3	7		9	3	9	1
samedi 16									
	154	33	7	28	3	44	9	24	8

lundi 18	35	7	5	6		7	1	6	2
mardi 19	24	8	2	6		11		5	1
mercredi 20	29	3		5		5	2	9	1
jeudi 21	24	6	1	4	2	8	1	6	1
vendredi 22	23	7		7		9		4	6
samedi 23									
	135	31	8	28	2	40	4	30	11

lundi 25	18	8	1	5	1	9		2	
mardi 26	18	9	1	4	1	14		2	2
mercredi 27	38	4	1	5	2	5		11	2
jeudi 28	34	7		5		9		5	4
vendredi 29	25	7	1	6		9	1	3	1
samedi 30									
	133	35	4	25	4	46	1	23	9

OCTOBRE

		La Rochelle		Nord Aunis		ILE DE RE	
	Dossier OSNP	Créneaux dispo	RDV	Créneaux dispo	RDV	Créneaux dispo	RDV
lundi 2	20	9	2	8		9	
mardi 3	15	10	1	6	1	14	
mercredi 4	32	4		4	1	5	
jeudi 5	11	7		6	1	9	1
vendredi 6	18	7	1	7	4	9	
samedi 7							
	96	37	4	31	7	46	1
lundi 9	12	9	1	4		9	
mardi 10	22	10	2	5	1	14	
mercredi 11	21	4	1	6		5	2
jeudi 12	38	7		5		9	1
vendredi 13	12	1	1	0		3	1
samedi 14							
	105	31	5	20	1	40	4
lundi 16	23	7	2	4		7	
mardi 17	19	8	1	5		11	
mercredi 18	13	4		7		5	
jeudi 19	5	7		5	1	9	
vendredi 20	17	8	2	8	2	9	
samedi 21							
	77	34	5	29	3	41	0
lundi 23	32	7		7	2	9	1
mardi 24	17	9	2	5	1	2	1
mercredi 25	32	4	2	4		5	
jeudi 26	22	7	2	4		7	
vendredi 27	29	8	2	3	1	9	1
samedi 28							
	132	35	8	23	4	32	3
Lundi 30	34	8	1	4	1	9	1
Mardi 31	15	9	1	4		12	1
	49	17	2	8	1	21	2
	459	154	24	111	16	180	10

NOVEMBRE

		La Rochelle		Nord Aunis		ILE DE RE	
	Dossier DSNP	Créneaux dispo	RDV	Créneaux dispo	RDV	Créneaux dispo	RDV
mercredi 1							
jeudi 2	24	4		2		4	1
vendredi 3	9	5	1	7	1	8	
samedi 4							
	33	9	1	9	1	12	1
lundi 6	28	9	2	7		9	
mardi 7	16	10	1	5	1	13	
mercredi 8	27	4		5	2	5	
jeudi 9	21	6		7	2	9	
vendredi 10	20	8	1	6		9	
samedi 11							
	112	37	4	30	5	45	0
lundi 13	40	7	2	4	3	9	
mardi 14	18	9		6		14	
mercredi 15	22	2	1	5	1	5	
jeudi 16	21	5		4	1	9	
vendredi 17	15	5		7		9	
samedi 18							
	116	28	3	26	5	46	0
lundi 20	36	6		4	2	9	1
mardi 21	15	6	1	5	1	13	
mercredi 22	34	2		5	2	5	
jeudi 23	23	7	1	6		9	
vendredi 24	33	8	1	7		9	
samedi 25							
	141	29	3	27	5	45	1
Lundi 27	18	8		4	2	9	
mardi 28	20	9	2	6		14	1
mercredi 29	31	4		4	4	5	
jeudi 30	17	7	2	7	2	9	
			2				
	86	28	6	21	8	37	1
	488	131	17	113	24	185	3

decembre

		La Rochelle		Nord Aunis		ILE DE RE	
	Dossier OSNP	Créneaux dispo	RDV	Créneaux dispo	RDV	Créneaux dispo	RDV
vendredi 1	20	8	3	8		8	
samedi 2							
	20	8	3	8	0	8	0
lundi 4	32	9	1	5		9	
mardi 5	20	10	1	6	2	14	
mercredi 6	25	4		4	3	5	
jeudi 7	21	5	1	5		6	1
vendredi 8	27	6	1	4	2	9	1
samedi 9							
	125	34	4	24	7	43	2
lundi 11	32	9	6	6	1	9	
mardi 12	27	10	1	6	1	14	
mercredi 13	27	4	1	6		5	
jeudi 14	23	7		6	2	9	1
vendredi 15	35	7	1	7	2	9	1
samedi 16							
	144	37	9	31	6	46	2
lundi 18	30	9	1	4	1	9	
mardi 19	21	10	3	5		14	
mercredi 20	24	4	1	5		5	
jeudi 21	27	7		5	1	9	1
vendredi 22	35	5	3	4		5	
samedi 23							
	137	35	8	23	2	42	1
lundi 25							
mardi 26	38	7	3	5	5	8	2
mercredi 27	36	4	1	4	2	4	1
jeudi 28	41	4	3	5	1	8	
vendredi 29	37	5	5	4	1	6	1
samedi 30							
	152	20	12	18	9	26	4
	578	134	36	104	24	165	9

janv-24

		La Rochelle		Nord Aunis		ILE DE RE	
	Dossier QSNP	Créneaux dispo	RDV	Créneaux dispo	RDV	Créneaux dispo	RDV
lundi 1							
mardi 2	31	7	1	4		7	
mercredi 3	39	4	3	4		5	
jeudi 4	31	4	1	5	1	6	
vendredi 5	14	2	1	1	1	5	
samedi 6							
	115	17	6	14	2	23	0
lundi 8	12	6		5	1	7	
mardi 9	20	9	1	6		14	1
mercredi 10	33	4		6		5	
jeudi 11	22	10	1	6		9	
vendredi 12	24	5		5	2	9	
samedi 13							
	111	34	2	28	3	44	1
lundi 15	25	7	1	4		9	1
mardi 16	20	9	1	4	2	14	0
mercredi 17	20	6		6		5	
jeudi 18	28	12	1	6		9	
vendredi 19	24	10	1	6		9	
samedi 20							
	117	44	4	26	2	46	1
lundi 22	23	7	1	4	2	9	
mardi 23	25	5	1	4	2	7	
mercredi 24	31	6	2	4		5	
jeudi 25	22	7	1	6		7	1
vendredi 26	22	6	1	4	1	7	
samedi 27							
	123	31	6	22	5	35	1
Lundi 29	32	8		3	3	9	
Mardi 30	26	6	3	3		7	
mercredi 31	30	6	1	4	2	5	1
	88	20	4	10	5	21	1
	554	146	22	100	17	169	4

B. Mise à jour des créneaux disponibles pour le SAS

Afin de mettre à jour la liste des créneaux mis à disposition pour le SAS, un nouveau questionnaire a été envoyé le 22 décembre 2023 à tous les médecins généralistes de La Rochelle (directement pour les adhérents de la CPTS La Rochelle et via la CPAM pour les médecins généralistes non adhérents à la CPTS La Rochelle) :



 **Soins non programmés**

En décembre 2022, la CPTS La Rochelle mettait en place une expérimentation sur l'organisation de la **prise en charge des soins non programmés en médecine générale**. Pour cela, un sondage avait été réalisé auprès des médecins généralistes de la CPTS La Rochelle pour recenser ceux qui souhaitent mettre à disposition des créneaux pour le SAS (Service d'Accès aux Soins).

Pour rappel, chaque médecin volontaire propose un créneau de 2 heures par semaine entre 8h et 20h du lundi au vendredi et entre 8h et 12h le samedi pour lequel il se tient disponible pour recevoir des patients dans le cadre des soins non programmés (le créneau de 2 heures est modulable dans la semaine, il peut effectivement être découpé en plusieurs créneaux). Le centre 15 régule les appels : s'il s'agit de traumatisme, il renvoie les patients vers les structures d'urgence mais s'il s'agit de consultation en médecine générale, il consulte les créneaux mis à disposition par les médecins généralistes pour envoyer le patient vers le professionnel disponible et le plus proche géographiquement. Les médecins volontaires sont prévenus par le centre 15 avant de prendre un créneau.

Après un an d'expérimentation, le temps est venu de faire un point sur cette expérimentation et sur les créneaux mis à disposition par les médecins généralistes. Pour cela, nous vous remercions de compléter le questionnaire ci-dessous :

* Obligatoire

1. Vos nom et prénom *

Entrez votre réponse

2. Avez-vous proposé des créneaux lors du sondage de fin 2022 ? *

☐ Oui

☐ Non

3. Si oui, souhaitez-vous maintenir les créneaux que vous aviez mis à disposition ?

☐ Oui

☐ Non

4. Si non, souhaitez-vous proposer des créneaux pour la prise en charge de soins non programmés ?

☐ Oui

☐ Non

5. Merci d'indiquer les créneaux disponibles pour la prise en charge de soins non programmés :

Entrez votre réponse

6. Si vous ne souhaitez pas proposer de créneaux, pouvez-vous en indiquer les raisons ?

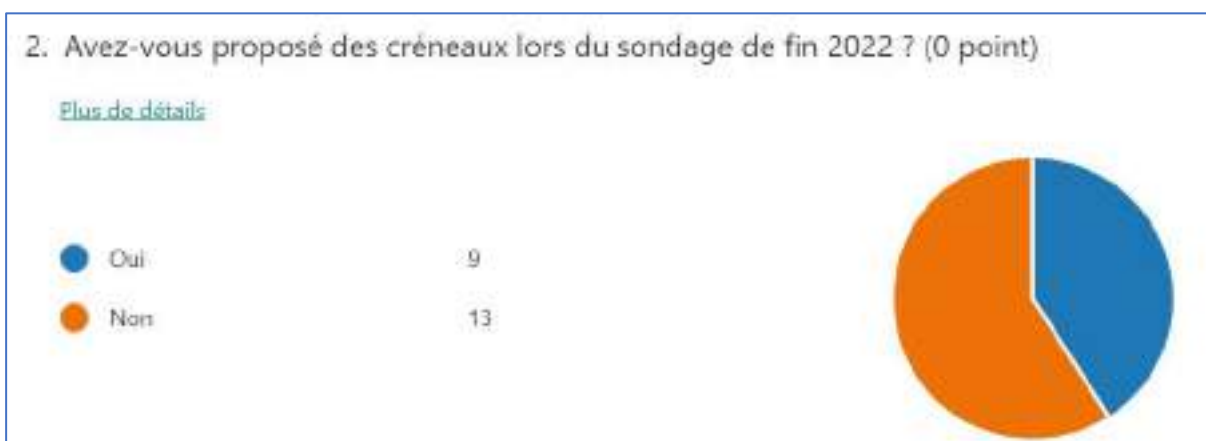
Entrez votre réponse

7. Commentaires

Entrez votre réponse

Envoyer

Voici les réponses ainsi obtenues :



3. Si oui, souhaitez-vous maintenir les créneaux que vous aviez mis à disposition ? (0 point)

[Plus de détails](#)



4. Si non, souhaitez-vous proposer des créneaux pour la prise en charge de soins non programmés ? (0 point)

[Plus de détails](#)



A partir des réponses ainsi obtenues et des retours faits directement par mail, une nouvelle liste des créneaux mis à disposition pour le SAS a été envoyée au SAMU le 8 janvier 2024.

NOM Prénom	Créneaux proposés	Remarque
PLESSIER Christine	Vendredi 16h-18h	
LAGRANGE Marion	Lundi 12h00-12h30 et 14h-14h30	
TOURANCHEAU Nicolas	les lundi mardi jeudi et vendredi de 14h à 15h et le mercredi de 18h à 19h	ces créneaux sont susceptibles d'évoluer dans l'année. comment vous en informer ?
LOISEAU Thomas	Du lundi au jeudi, de 11h45 à 12h15 (3 créneaux) et de 18h00 à 18h45 (4 créneaux)	
BEZAGU Thierry		Nous préférons répondre à la demande au cas par cas pour davantage de souplesse et en fonction de notre charge de travail
ABBALLE Charlotte	Mardi 15h30a16h30 et vendredi 14h30à15h30	
CAYLA Marie-Sarah	1creneau sur l'heure du dej le mardi et le jeudi	
ROBIN Sébastien	Mercredi matin de 9 H à 12 H	actuellement créneaux sur le site SAS (10 h 12) les mercredis à modifier merci
GUERRE MERINE Aurélie	si il reste des plages disponibles le jour même sur mon agenda	plusieurs patients orientés SAS ne se sont pas présentés !
JOURAVLEFF Michel	16-17h	
Pinsembert-Didden Laure	14h et 17h pour SNP pédiatrique principalement	Je souhaite que soit privilégier le SNP pédiatrique me concernant
herrera cécile	appeler le jour meme et organisation avec la secrétaire au courant	difficile créneaux fixes mais toujours organisation pour voir les urgences
BADI DEBAUCHE Marielle	1 à 2 consultations par jour dans l'après midi lundi mardi jeudi vendredi	
CARRIERE Lisa	jeudi de 15h à 17h	
Chanel Elise	1 à 2 consultation par jour	
moret henri	voir agenda doctolib	

C. Déploiement du SAS

Depuis le mois de juin 2023, le SAS est officiellement déployé en Charente-Maritime. Comme pour l'année précédente, la CPTS La Rochelle est systématiquement conviée aux réunions organisées par le SAMU sur ce sujet.

Une convention est en cours de rédaction sur la gouvernance du SAS. Les CPTS Aunis Nord, La Rochelle et Aunis Sud ont une réunion de prévue le 16 mai 2024 pour faire une relecture attentive de la convention afin d'y apporter les modifications qu'elles jugeront nécessaires.

Pour accompagner les médecins généralistes dans le déploiement du SAS, la CPTS La Rochelle a mis à disposition des tutoriels sur son site internet réservé aux professionnels de santé ainsi que des fiches synthétiques :

Afin de vous aider à vous inscrire sur la plateforme nationale, nous vous mettons à disposition plusieurs vidéos :

Une vidéo pour les effecteurs ayant une solution de prise de rendez-vous **interfacée** avec le SAS, à télécharger ici : <https://stratus.sante-na.fr/s/QkWqjyy4DLBTfZf>



Une vidéo pour les effecteurs ayant une solution de prise de rendez-vous **non interfacée** avec le SAS, à télécharger ici : <https://stratus.sante-na.fr/s/ndQKSnPk57FEa6E>







MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

UNION
NATIONALE
DES MÉDECINS

UNION
NATIONALE
DES GÉNÉRALISTES

EFFECTEUR DE SOINS LIBÉRAL PARTICIPANT AU SAS À TITRE INDIVIDUEL

COMMENT PARTICIPER AU DISPOSITIF DE SERVICE D'ACCÈS AUX SOINS
EN REMPLISSANT LES CONDITIONS DE L'AVENANT 9 ?

Utilisez-vous un ou plusieurs logiciel(s) de rendez-vous interface(s) avec la plateforme SAS ?

Non

Je ne dispose pas d'une solution interfacee et je partage mes disponibilités.
[Rendez-vous ici.](#)

Oui

Restez-ici.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

1

Vous déclarez participer au SAS en acceptant d'être directement contacté par la régulation afin d'être sollicité pour prendre des patients en sus de vos disponibilités.

ET

2

Vous déclarez sur l'honneur un ou plusieurs logiciel(s) de prise de rendez-vous interface(s) avec la plateforme et acceptez la remontée des créneaux de votre solution dans la plateforme.

ACTIONS DANS LA PLATEFORME NUMÉRIQUE SAS

1

Cochez la case « J'accepte d'être directement contacté par la régulation afin d'être sollicité pour prendre des patients en sus de mes disponibilités » et précisez « à titre individuel »

ET

2

Cliquez sur le bouton « Oui, je déclare sur l'honneur utiliser un (ou plusieurs) logiciel de prise de rendez-vous interface avec la plateforme » et précisez lequel (/lesquels)

☐ Ne cochez pas la case « Je refuse d'afficher mes créneaux » grand public » et « professionnel » disponibles dans la plateforme »

X

VOS PARAMÈTRES

1

Je participe au SAS

☒ J'accepte d'être directement contacté par la régulation afin d'être sollicité pour prendre des patients en sus de mes disponibilités

à titre individuel sur

2

Utilisez-vous une solution de prise de rendez-vous ? *

☐ Non ☒ Oui, je déclare sur l'honneur utiliser un ou plusieurs logiciel de prise de rendez-vous interface avec la plateforme

Indiquez votre/vos logiciel(s) de gestion de rendez-vous *

Choisissez une catégorie

Remontée des créneaux de ma solution de prise de rendez-vous

☐ Je refuse d'afficher mes créneaux « grand public » et « professionnels » disponibles dans la plateforme numérique SAS

Forfait de réorientation

☐ Je participe au forfait de réorientation des urgences

Dans le cas où l'effecteur accepte la remontée en automatique de ses créneaux → la fonction de prise de rendez-vous directement dans la solution éditeur étant encore en développement pour certains éditeurs, la chaîne de régulation médicale appelle directement le médecin pour réserver le créneau.



MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

UNION
NATIONALE
DES MÉDECINS
GÉNÉRALISTES

EFFECTEUR DE SOINS LIBÉRAL PARTICIPANT AU SAS À TITRE INDIVIDUEL (EN MODE MANUEL)

CONDITIONS DE PARTICIPATION

1

Vous déclarez participer au SAS en acceptant d'être directement contacté par la régulation afin d'être sollicité pour prendre des patients en sus de vos disponibilités.

ET

2

Vous n'utilisez pas de solution de prise de rendez-vous et renseignez à minima 2 heures de disponibilités par semaine dans votre agenda SAS.

ACTIONS DANS LA PLATEFORME NUMÉRIQUE SAS

1

Cochez la case « J'accepte d'être directement contacté par la régulation afin d'être sollicité pour prendre des patients en sus de mes disponibilités » et précisez « à titre individuel ».

ET

2

Cliquez sur le bouton « Non »

☐ Cochez la case « Je déclare sur l'honneur mettre en visibilité à minima 2 heures de disponibilité par semaine sur mon agenda de la plateforme numérique SAS ».

VOS PARAMÈTRES

1 Tu participes au SAS

☒ J'accepte d'être directement contacté par la régulation afin d'être sollicité pour prendre des patients en sus de mes disponibilités.

à titre individuel

2

Utilisez-vous une solution de prise de rendez-vous ?*

☒ Non ☐ Oui. Cliquez sur le bouton « Oui » pour sélectionner une solution de prise de rendez-vous existante dans la plateforme.

☒ Je déclare sur l'honneur mettre en visibilité à minima 2 heures de disponibilité par semaine sur mon agenda de la plateforme numérique SAS.

Remontée des créneaux de ma solution de prise de rendez-vous

☐ Je déclare sur l'honneur que je ne souhaite pas que mes créneaux de prise de rendez-vous soient remontés à la plateforme SAS.

Fermeture de réorientation

☐ Je ne souhaite pas que la plateforme SAS soit utilisée pour la réorientation des patients.

En complément de ces actions, vous devez donc éditer vos disponibilités dans votre agenda SAS :

Ma liste de créneaux

Éditez votre agenda de disponibilité pour la semaine



MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

UNION
NATIONALE
DES MÉDECINS
GÉNÉRALISTES

EFFECTEUR DE SOINS LIBÉRAL PARTICIPANT AU SAS VIA SA CPTS



MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

UNION
NATIONALE
DES MÉDECINS
GÉNÉRALISTES

COMMENT PARTICIPER AU DISPOSITIF DE SERVICE D'ACCÈS AUX SOINS EN REMPLISSANT LES CONDITIONS DE L'AVENANT 9 ?

Outil

Utilisez-vous un ou plusieurs logiciel(s) de rendez-vous interface(s) avec la plateforme SAS ?

Non

Oui

Restez-ici.

Je ne dispose pas d'une solution

interfacée et je partage mes disponibilités.

Rendez-vous ici.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

1

Vous déclarez participer au SAS en acceptant d'être directement contacté par la régulation afin d'être sollicité pour prendre des patients en sus de vos disponibilités.

ET

2

Vous déclarez sur l'honneur un ou plusieurs logiciel(s) de prise de rendez-vous interfacé(s) avec la plateforme et acceptez la remontée des créneaux de votre solution dans la plateforme.

ACTIONS DANS LA PLATEFORME NUMÉRIQUE SAS

1

Cochez la case « l'accepte d'être directement contacté par la régulation afin d'être sollicité pour prendre des patients en sus de mes disponibilités » et précisez « via ma CPTS » et indiquez le nom de votre CPTS.

ET

2

Cliquez sur le bouton « Oui, je déclare sur l'honneur utiliser un (ou plusieurs) logiciel de prise de rendez-vous interfacé avec la plateforme » et précisez lequel (/lesquels).

☐ Ne cochez pas la case « Je refuse d'afficher mes créneaux » grand public » et « professionnel » disponibles dans la plateforme »



Dans le cas où l'effecteur accepte la remontée en automatique de ses créneaux → la fonction de prise de rendez-vous disparaît dans la solution éditeur ainsi encore en développement pour certains éditeurs, la chaîne de régulation médicale appelle d'urgence le médecin pour réserver le créneau.

[illegible]

EFFECTEUR DE SOINS LIBÉRAL PARTICIPANT AU SAS VIA SA MSP

COMMENT PARTICIPER AU DISPOSITIF DE SERVICE D'ACCÈS AUX SOINS ?

Utilisez-vous un ou plusieurs logiciel(s) de rendez-vous interfacé(s) avec la plateforme SAS ?

Oui

Restez-ici.

Non

Je ne dispose pas d'une solution interfacée et je partage mes disponibilités : [Rendez-vous ici.](#)

CONDITIONS DE PARTICIPATION

1 Vous déclarez participer au SAS en acceptant d'être directement contacté par la régulation afin d'être sollicité pour prendre des patients en sus de vos disponibilités.

2 Vous déclarez sur l'honneur un ou plusieurs logiciel(s) de prise de rendez-vous interfacé(s) avec la plateforme et acceptez la remontée des créneaux de votre solution dans la plateforme.

ET

ACTIONS DANS LA PLATEFORME NUMÉRIQUE SAS

1 Cochez la case « J'accepte d'être directement contacté par la régulation afin d'être sollicité pour prendre des patients en sus de mes disponibilités » et précisez « via ma MSP » et indiquez le nom de votre MSP

2 Cliquez sur le bouton « Oui, je déclare sur l'honneur utiliser un (ou plusieurs) logiciel de prise de rendez-vous interfacé avec la plateforme » et précisez lequel (/lesquels)

☐ Ne cochez pas la case « Je refuse d'afficher mes créneaux » grand public » et « professionnel » disponibles dans la plateforme »

1 Je participe au SAS

☒ J'accepte d'être directement contacté par la régulation afin d'être sollicité pour prendre des patients en sus de mes disponibilités

Indiquez le nom de votre MSP :

2 Indiquez vos créneaux de prise de rendez-vous :

☐ Oui, je déclare sur l'honneur utiliser un (ou plusieurs) logiciel de prise de rendez-vous interfacé avec la plateforme

Indiquez votre(s) logiciel(s) de prise de rendez-vous :

Besoin de créneaux de ma solution de prise de rendez-vous :

☐ Je refuse d'afficher mes créneaux grand public et / ou professionnel disponibles dans la plateforme

Facteur de réorientation :

☐ Je refuse d'afficher mes créneaux de réorientation

Dans le cas où l'effecteur accepte la remontée en automatique de ses créneaux → la fonction de prise de rendez-vous directement dans la solution éditeur étant encore en développement chez certains éditeurs, la chaîne de régulation médicale appelle directement le médecin pour réserver le créneau.

EFFECTEUR DE SOINS LIBÉRAL PARTICIPANT AU SAS VIA SA MSP (SOLUTION NON INTERFACÉE)

CONDITIONS DE PARTICIPATION

1

Vous déclarez participer au SAS en acceptant d'être directement contacté par la régulation afin d'être sollicité pour prendre des patients en sus de vos disponibilités.

ET

2

Vous n'utilisez pas de solution de prise de rendez-vous et renseignez à minima 2 heures de disponibilité par semaine dans votre agenda SAS.

ACTIONS DANS LA PLATEFORME NUMÉRIQUE SAS

1

Cocher la case « J'accepte d'être directement contacté par la régulation afin d'être sollicité pour prendre des patients en sus de mes disponibilités » et précisez « via ma MSP » et indiquez le nom de votre MSP.

ET

2

Cliquez sur le bouton « Non »

☒ **Cocher la case « Je déclare sur l'honneur mettre en visibilité à minima 2 heures de disponibilité par semaine sur mon agenda de la plateforme numérique SAS »**

En complément de ces actions, vous devez donc éditer vos disponibilités dans votre agenda SAS :

Pour savoir si votre solution de prise de rendez-vous est interfacée ou non avec le SAS, le tableau ci-dessous a été actualisé au 20/02/2024.

- A ce jour, **43 éditeurs** se sont positionnés pour s'interfacer avec la plateforme numérique SAS. Les travaux avec éditeurs se scindent en deux étapes :
- Etape n°1 : **remontée des disponibilités des professionnels de santé vers la plateforme numérique SAS** (l'OSNP peut alors identifier la plateforme, mais il contacte le médecin effecteur par téléphone pour finaliser le processus) ;
 - Etape n°2 : **mise en place des flux permettant à l'OSNP de prendre rendez-vous de bout en bout** depuis la plateforme numérique de rendez-vous pour le compte du patient.

Statut d'avancement des travaux	Développements finalisés sur la prise de rendez-vous de bout en bout (étape n°1+2)	Développements finalisés uniquement sur la remontée des créneaux (étape n°1)	Développements en cours de la part des éditeurs (sur les étapes 1 et 2)
Liste des éditeurs	12 • Doctolib • Keldoc • MonMédecin.org • 48h chrono • SMS in Situ • Medaviz • Agenda5 • Anamnèse • Clickdoc • Callibri • Divolud • CPTS Rendez-Vous	7 • Médunion Urgences • MAIA • Urgoncos Chrono • LeMédecin.fr • i-agenda • Wareid • LogicielNet	24 Mpith, Alta-Strada, Consultaway, Agenda en ligne, MQM, MBT, Opta, InzeeCare, Accueil Pro, Qare, Clickdoc, Doctodispo, Flexivac, Alphath, Perfactive, Ubiclic, MadeForMed, H24 Care, GPS Santé, Bealy, SimplyMed, Tempora, Aegle, LogicRdv
Impact si j'utilise ces solutions	✓ L'OSNP peut prendre directement rendez-vous pour le compte du patient via la solution	✗ L'OSNP finit la prise de rendez-vous par téléphone	✗ L'OSNP n'a aucune visibilité sur la disponibilité, il n'est donc pas en capacité de prendre un rendez-vous (par téléphone ou via la solution)

D. Nouvelle expérience sur le mode de fonctionnement

Lors de la réunion du 13 février 2024 entre les CPTS Aunis Nord, La Rochelle, Aunis Sud et le SAMU, plusieurs points ont été évoqués dont celui de mettre en place une expérience avec certains médecins qui mettent à disposition du SAS des créneaux de consultation et qui ont une solution de prise de rendez-vous interfacée avec le SAS de bout en bout. Cette expérience consiste à ce que les OSNP réservent les créneaux disponibles directement via la plateforme nationale sans appeler le médecin généraliste ou sa secrétaire pour valider le créneau. Cette expérience est mise en place sur le mois d'avril 2024. Un retour sera fait à l'issue de ce mois.

III. Coûts prévus versus coûts réalisés

A. Coûts prévus

Pour chaque projet porté par la CPTS La Rochelle, une répartition des coûts avait été réalisée dès le mois de mai 2023 afin que chaque référent puisse s'organiser en tenant compte des budgets. Cette répartition avait alors fait ressortir un budget de 4 666,67€ pour ce projet.

B. Coûts réalisés

Grâce à la comptabilité analytique mise en place au sein de la CPTS La Rochelle, il a été possible de faire ressortir le coût de ce projet, à savoir 3 016,62€, répartis de la manière suivante :

Compte	Libellé	Débit
606400	Fournitures administratives	55,68 €
621000	IPG	1 820,00 €
626000	Frais postaux et de télécomm.	19,99 €
641100 & 645000	Salaires & Charges sur salaires	1 120,95 €
TOTAL		3 016,62 €

IV. Conclusion

A la suite de l'impulsion donnée par la CPTS La Rochelle en fin d'année 2022, le projet suit son cours et nécessite une communication permanente de la CPTS La Rochelle du fait de l'arrivée du SAS dans le département de Charente-Maritime :

- Communication auprès des nouvelles CPTS qui se créent sur le département avec un dialogue sur leur conception de la prise en charge des soins non programmés sur leur territoire.
- Communication auprès des médecins effecteurs du département pour arriver le plus simplement et le plus rapidement à l'utilisation exhaustive de la plateforme numérique nationale pour la prise de rendez-vous de consultation de soins non programmés.